



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Représentativité : la CGT au service des salariés**

Le Haut Conseil du Dialogue Social vient de communiquer les résultats du 3<sup>ème</sup> cycle de la représentativité des organisations syndicales dans les entreprises. La CGT est confirmée 2<sup>ème</sup> organisation syndicale avec 1 151 897 voix et 22,96%.

Ce résultat agrège le vote des salariés des entreprises de + de 10 salariés qui s'est achevé le 31 décembre 2020, celui des salariés des Très Petites Entreprises qui ont conforté la CGT première organisation syndicale en avril dernier et le vote des salariés des chambres de l'agriculture qui ont aussi placé la CGT première organisation.

La CGT est, par ailleurs, première organisation dans la Fonction Publique, suite aux élections de décembre 2018.

La baisse de participation constatée lors de tous ces scrutins doit interpellier tous les acteurs de la démocratie sociale.

Avec ces résultats, la CGT mesure le déficit de présence qu'elle doit combler auprès de tous les salariés quelles que soient leurs catégories socio-professionnelles et leurs diversités pour redevenir première organisation syndicale dans le secteur privé.

Ce 3<sup>ème</sup> cycle d'élection dans le privé a été bouleversé par la nouvelle organisation du dialogue social dans l'entreprise avec l'apparition du CSE (Comité Social et Economique) créé suite aux ordonnances Macron de 2017 en lieu et place des CE, CHSCT et DP.

La mauvaise volonté du patronat, couplée au dogmatisme gouvernemental, a encouragé de nombreuses entreprises à ne pas s'acquiescer de leurs obligations légales ou, pour le moins, à freiner la mise en place de ces nouvelles instances,

De nombreuses pratiques discriminatoires, lors de la constitution de liste et particulièrement envers celles de la CGT, ont aussi été relevées, ce qui est proprement scandaleux.

Dans notre pays, les salariés doivent pouvoir choisir l'organisation de leur choix.

En conséquence, près d'un salarié inscrit sur deux n'a pas ou pu participer au vote dans son entreprise.

La liberté d'expression doit être garantie pour tous les salariés ; la CGT réaffirme son exigence pour une période de vote commune à tout le salariat et favorisant le vote physique.

Le développement des luttes actuelles, dans le contexte sanitaire du moment, encourage toute la CGT à être encore plus présente et plus accessible, pour se placer à l'offensive sur le nouveau cycle de représentativité qui est engagé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

La CGT remercie ses militants pour leur engagement et les salariés qui lui ont fait confiance. Elle encourage les travailleurs et travailleuses qui se battent et se mobilisent à ses côtés à rejoindre l'organisation pour peser plus fort ensemble.

Déjà, des résultats très encourageants se font jour, qu'il s'agisse du nombre de nouvelles adhésions, du vote CGT de salariés, de la création de nouvelles bases, etc.

La CGT continuera à tout mettre en œuvre pour être le syndicat de tous les salariés, afin d'accroître le rapport de force et construire ensemble une société de progrès social et de solidarité.

Montreuil, le 26 mai 2021